

Annexe 1 - Mandat du Secrétariat général pour la programmation sous NDICI

Décision 1 (p) : Sécurité maritime

Demande au Secrétariat général de conduire un plaidoyer auprès des pays et partenaires pour qu'ils se joignent aux Accords suivant les modalités des dispositions prévues desdits Accords et/ou soutiennent l'architecture régionale de sécurité maritime y compris dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027 avec l'Union européenne ;

Décision 2 (c) : Economie Bleue

Fait appel aux partenaires au développement pour un soutien à la mise en œuvre effective du PAREB, notamment dans le cadre de la programmation 2021-2027 de l'Union européenne, et en complément du plan régional de gestion et réduction des déchets dans les pays membres de la COI et du projet ExPLOI.

Décision 3 (f): Relance économique régionale

Convient de la nécessité d'un plaidoyer auprès des observateurs et partenaires de la COI en faveur de la relance économique régionale.

Décision 4 : Programmation COI-Union européenne 2021-2027

Les membres du Conseil des ministres de la COI réuni en mai 2021:

- a) Encouragent le Secrétariat général à concrétiser l'exercice de programmation avec l'UE sur la base des orientations proposées par le Secrétariat général en concertation avec les Etats membres
- b) Engageront leurs représentations diplomatiques auprès de l'Union africaine et de l'Union européenne soutiennent le plaidoyer de la COI et assurent une prise en compte des spécificités insulaires dans la mise en œuvre du nouveau partenariat entre l'Europe et l'Afrique ;
- c) Indiquent leur accord à la mobilisation des États insulaires africains de l'Atlantique, ainsi que des Organisations régionales de l'Afrique australe et orientale dans le cadre de la programmation ;
- d) Remercient l'Union européenne pour son soutien dans le cadre de la programmation Post-Cotonou.

Décision7 (f). Recherche, coopération universitaire et formation

Encourage le Secrétariat général à élaborer et mettre en œuvre un projet régional de mobilité axé sur la formation universitaire et professionnelle entre les pays du grand océan Indien, suivant le modèle du programme « ERASMUS » et en tenant compte des initiatives régionales existantes ;